



## AR PREFECTURE

016-200054047-20170316-2017\_03\_16\_12-DE  
Reçu le 29/03/2017

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	659 869.64
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES Ligne 002 du compte administratif N – 1, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	235 874.42
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	895 744.06
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N – 1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement).....	-409 695.63
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 Besoin de financement.....	-32 313.50
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	-442 009.13

<b>AFFECTATION OBLIGATOIRE</b> (pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :	<b>895 744.06</b>
<b>1-TOTAL AFFECTATION EN RESERVES R 1068</b>	<b>614 924.00</b>
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP	442 009.13
Affectation complémentaire en réserves	172 914.87
<b>2-AFFECTATION A L'EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT R 002</b>	<b>280 820.06</b>

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité

- APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2016 au budget général 2017
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 20 mars 2017Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens